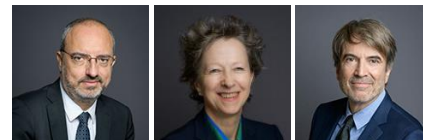


LBPAM WORLD CONVERTIBLES SRI R

RAPPORT MENSUEL FINANCIER AU 27 FÉVRIER 2026



Brice Perin

Christine Delagrave

Philippe Garnier

Objectif d'investissement

L'objectif de gestion est du Compartiment est double : - chercher à offrir une performance nette de frais supérieure à celle des marchés d'obligations convertibles mondiaux sur la durée de placement recommandée de 5 ans par le biais d'investissements en obligations convertibles de toutes zones géographiques : et - mettre en œuvre une stratégie d'investissement socialement responsable (ISR).

Actif net global	418,29 M€
VL part R	107,94 €

Caractéristiques de la SICAV

Composition de l'indicateur de référence*

FTSE Convertible Global Focus Hedged	100%
--------------------------------------	------

* Depuis le 15 nov. 2021

Caractéristiques

Date de création de l'OPC	18/11/2021
Date de 1ère VL de la Part	29/11/2021
Durée minimale de placement recommandée	5 ans
Classification SFDR	Article 8
Société de gestion	LBP AM
Dépositaire	CACEIS BANK
Eligible au PEA	Non

Valorisation

Fréquence de valorisation	Quotidienne
Nature de la valorisation	Cours de clôture
Code ISIN part R	FR00140041W3
Ticker Bloomberg part R	LBICMRE FP
Lieu de publication de la VL	www.lbpam.com
Valorisateur	CACEIS Fund Administration SA

Souscriptions-rachats

Heure limite de centralisation auprès du dépositaire	17h00
Heure limite de passage d'ordre auprès de La Banque Postale	Néant
Ordre effectué à	Cours Inconnu
Souscription initiale minimum	Néant
Décimalisation	1/100 000 ème de part

Frais

Frais de gestion et autres coûts administratifs et d'exploitation	1,55% TTC de l'actif net
Commissions liées aux résultats	Néant
Commission de souscription	2,5% maximum (dont part acquise : Néant)
Commission de rachat	Néant

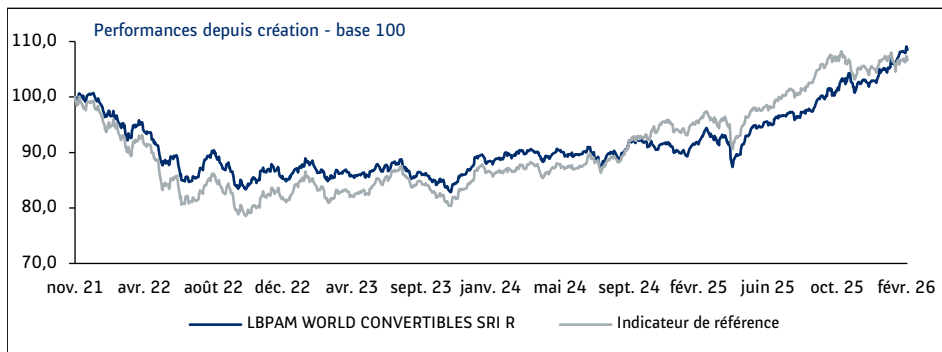
NOTATION MORNINGSTAR™ Convertible Bond - Global, EUR Hedged	NOTATION MORNINGSTAR SUSTAINABILITY™	NOTATION QUANTALYS™ Obligations Convertibles Monde
---	---	--



PROFIL DE RISQUE



Performances arrêtées au 27 février 2026



Les performances passées ne présagent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps. Les calculs sont réalisés coupons nets réinvestis, nets de frais de gestion, sans déduction des droits d'entrée / sortie éventuels.

PERFORMANCES CUMULÉES	Début d'année	1 mois	6 mois	1 an	3 ans	Depuis création
OPC	5,80%	2,33%	11,02%	16,83%	25,61%	7,94%
Indicateur de référence	2,13%	0,15%	4,04%	11,03%	28,19%	6,05%
Ecart de performance	3,67%	2,18%	6,98%	5,80%	-2,58%	1,89%

PERFORMANCES ANNUELLES	2025	2024	2023	2022	2021*
OPC	14,13%	0,43%	5,18%	-15,37%	0,00%
Indicateur de référence	11,40%	6,94%	7,64%	-17,84%	-1,44%
Ecart de performance	2,73%	-6,51%	-2,46%	2,47%	1,44%

* Depuis le 29/11/2021

PERFORMANCES ANNUALISÉES	3 ans	Depuis création
OPC	7,90%	1,81%
Indicateur de référence	8,63%	1,39%
Ecart de performance	-0,73%	0,42%

Principaux indicateurs de risque

INDICATEURS DE RISQUE	sur 6 mois	sur 1 an	sur 3 ans	Depuis création
Volatilité de l'OPC	6,72%	6,98%	5,98%	6,61%
Volatilité de l'indicateur de réf.	7,12%	7,38%	6,41%	7,42%
Tracking error	3,75%	3,39%	3,06%	3,13%
Ratio de Sharpe	3,18	2,12	0,80	-0,06
Ratio d'information	4,01	1,72	-0,24	0,13
Bêta	-	0,84	0,82	0,81

Données calculées sur le pas de valorisation.

	Plus forte perte historique	Début de la plus forte perte	Fin de la plus forte perte	Délai de recouvrement
Perte maximale depuis création	-17,74%	03/01/2022	30/10/2023	701 jours

Volatilité	Elle mesure l'importance des variations du prix d'un actif et donne donc une estimation de son risque (mathématiquement, la volatilité est l'écart type des rentabilités de l'actif).
Tracking error	C'est la mesure du risque pris par le portefeuille par rapport à son indicateur de référence.
Ratio de Sharpe	Il mesure l'écart de rentabilité du portefeuille par rapport au taux sans risque divisé par la volatilité du portefeuille.
Ratio d'information	C'est l'écart de performance entre le portefeuille et son benchmark divisé par le tracking error.
Bêta	Il est la mesure de la sensibilité du portefeuille par rapport à son benchmark.

Sources des données, OPC et indicateurs de réf. : LBP AM

Commentaire de gestion

En février, les obligations convertibles monde, qui avaient commencé l'année de façon très dynamique, ralentissent avec des marchés actions en ordre dispersé tant géographiquement que sectoriellement. En effet, les indices actions larges européens, japonais et coréen sont positifs (SX5E +3,3 %, TPX +10,5 % et KOSPI +19,7 %), alors que les marchés américains et chinois cèdent du terrain (SPX -0,8 % et HSCEI -4,9 %). Avec ces marchés actions, les obligations convertibles globales ont des performances neutres : les positionnements sectoriels et, surtout, la notion de « taille de capitalisation » se sont montrés favorables aux convertibles, avec la surperformance des petites capitalisations (Russell +0,8 %) vis-à-vis des grandes capitalisations (NYFANG -5,7 %). Cela allant de pair avec une rotation sectorielle reposant sur l'identification des gagnants et des perdants de l'IA. Par exemple, Upstart ou Blackline dans les « software » cèdent 20 %, quand des acteurs produisant l'énergie nécessaire aux data centers comme ENI ou Duke Energy s'adjugent +16 %.

Le marché primaire est très dynamique en février, avec 21 milliards de dollars sur les trois zones : 12 milliards aux USA, dont 8 milliards en « mandatory » (Oracle, PPL, Whirlpool et Nextera) et 4 milliards en convertibles vanilla, dont 400 M\$ en Bitdeer dans la cryptomonnaie et 1 milliard de AST SpaceMobile dans les satellites. En Asie 6,8 milliards, ce qui est un record, avec une « jumbo » Nippon Steel pour un équivalent de 3,5 milliards de dollars et une ZTO Express Cayman pour 1,5 milliard. Enfin, en Europe, 1,2 milliard d'euros en trois belles transactions : BNP, Vinci en ADP et l'immobilière suisse Swiss Prime Site.

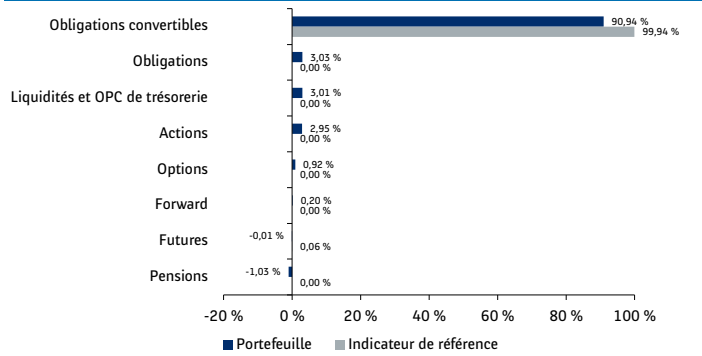
Avec ce primaire très significatif et des marchés hésitants, les valorisations intrinsèques des obligations convertibles cèdent un peu de terrain, d'un point de volatilité implicite en moyenne du gisement, passant de 37,5 % à 36,5 %. Les spreads implicites se sont très légèrement contractés de 7 points, à 229 bps. Enfin, les taux d'intérêt ont diminué au cours du mois, avec le taux 10 ans américain passant de 4,24 % à 3,94 % et le taux 10 ans allemand passant de 2,84 % à 2,64 %.

Au cours du mois, nous avons pris des bénéfices sur SK Hynix en Corée, Booking, Iberdrola et Welltower. Par ailleurs, nous avons renforcé Legrand, On Semi et Microchip, et initié une position en Bloom Energy. Nous avons participé aux primaires sur les trois zones.

Ce document est destiné aux seules personnes initialement destinataires et il ne peut pas être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu. Il n'est ainsi ni reproductible, ni transmissible, en totalité ou en partie, sans l'autorisation préalable écrite de LBP AM, laquelle ne saurait être tenue pour responsable de l'utilisation qui pourrait être faite du document par un tiers.

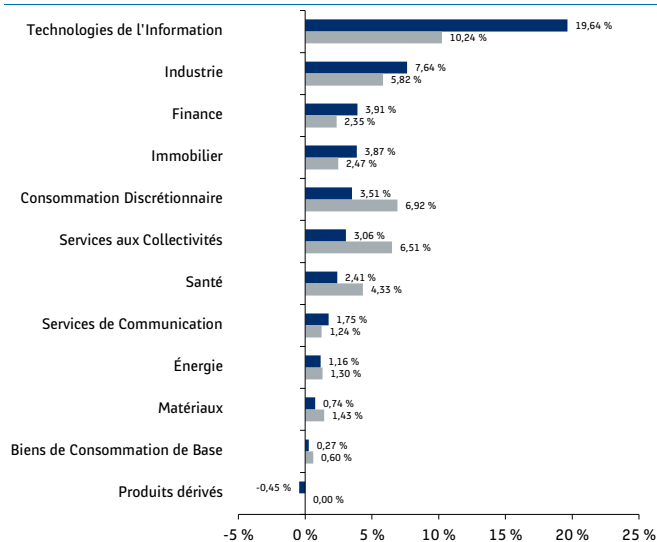
Structure du portefeuille

RÉPARTITION PAR NATURE DE TITRE EN % DE L'ACTIF NET

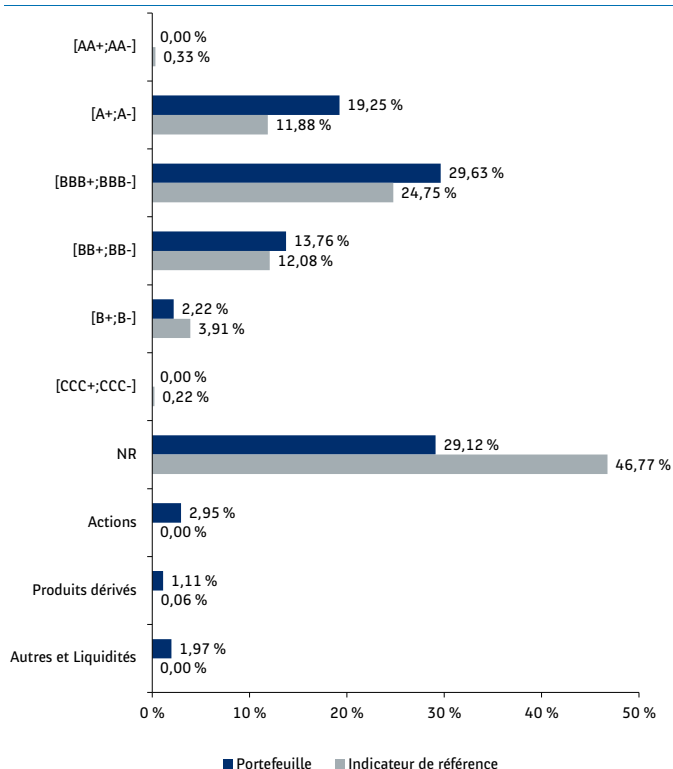


Hors bilan : 0,49% Futures, -0,94% Options

RÉPARTITION SECTORIELLE DE LA CONTRIBUTION AU DELTA *



RÉPARTITION PAR NOTATION EN % DE L'ACTIF NET



INDICATEURS CLÉS

Delta	47,53%
Sensibilité taux (ajustée du Delta)	1,29
Maturité moyenne	2,99 ans
Vega	0,34
Nombre de titres en portefeuille	127
Rating moyen (sur - du fonds)	BBB

Indicateurs calculés au pire sauf indication contraire

5 PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS AU DELTA

Libellé	Delta
SK HYNIX INC KP KRW	1,80%
LUMENTUM HOLDINGS INC UW USD	1,73%
WESTERN DIGITAL CORP UW USD	1,72%
AKAMAI TECHNOLOGIES INC UW USD	1,63%
PING AN INSURANCE GROUP CO-H HK HKD	1,61%

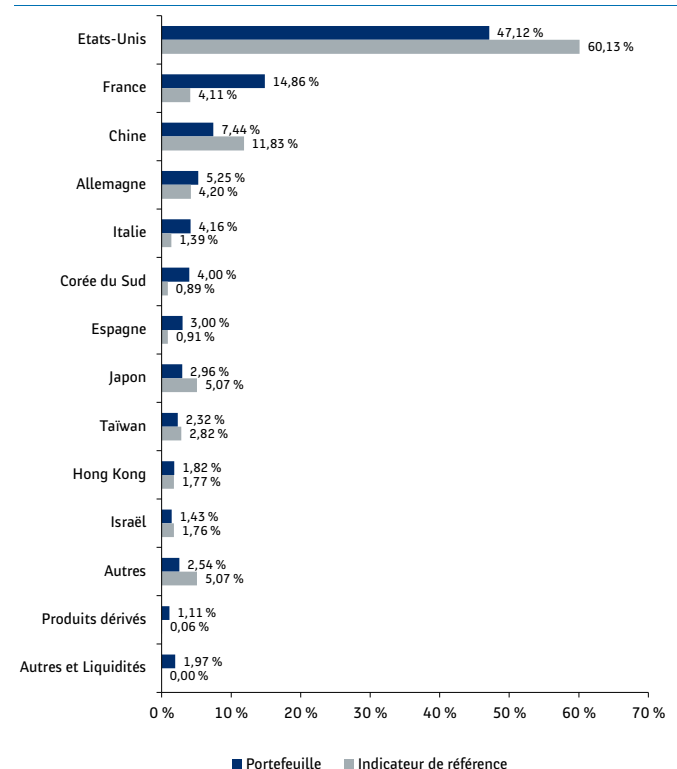
5 PRINCIPAUX TITRES EN PORTEFEUILLE

Libellé	Nature de titre	% de l'actif net
COVIVIO 1.875% 20-05-26	Obligations	3,03%
ON SEMICONDUCTOR 0.500% 01-03-29	Obligations	2,26%
ZALANDO SE 0.625% 06-08-27	Obligations	2,21%
IBERDROLA FIN SA 1.500% 27-03-30	Obligations	2,12%
STMICROELECTRON 0% 04-08-27	Obligations	1,86%

OPC EN PORTEFEUILLE

Libellé	Catégorie AMF	% de l'actif net
OSTRUM SRI CASH Z (C/D) EUR	Monétaire à valeur liquidative variable (VNAV) court terme	2,35%
OSTRUM SRI CASH M (C/D) EUR	Monétaire à valeur liquidative variable (VNAV) court terme	1,72%
OSTRUM SRI CASH Z2 (C/D) EUR	Monétaire à valeur liquidative variable (VNAV) court terme	0,15%

RÉPARTITION PAR PAYS EN % DE L'ACTIF NET



Informations produites à titre purement indicatif (sans aucune valeur (pré)-contractuelle) ne constituant ni une sollicitation quelconque d'achat ou de vente de l'OPC ni une recommandation personnalisée : elles pourront être modifiées le cas échéant au cours de la gestion de l'OPC et ce, dans le respect de la réglementation applicable. LBP AM ne saurait être tenue responsable de toute décision d'investissement prise ou non, sur la seule base des informations contenues dans ce document. Les DIC, prospectus et dernier document périodique sont disponibles auprès de LBP AM sur simple demande ou sur le site www.lbpam.com.

LBPAM WORLD CONVERTIBLES SRI R

RAPPORT MENSUEL ESG AU 27 FÉVRIER 2026

PROFIL GREaT DU PORTEFEUILLE

Approche ESG	Amélioration de note ¹
Taux de retraitement de l'univers de comparaison	30%
Score GREaT moyen pondéré du portefeuille	7,38
Score GREaT moyen pondéré de l'univers de comparaison retraité ²	7,23

Le score GREaT est issu d'une méthodologie d'analyse ESG propriétaire du Groupe LBP AM. L'échelle du score GREaT est comprise entre 1 et 10, 10 représentant la meilleure qualité ESG d'un émetteur.

¹ L'approche ESG dite en 'amélioration de note' consiste à obtenir un score GREaT moyen pondéré du portefeuille supérieur à celui de l'univers de comparaison retraité.

² L'univers de comparaison retraité correspond à l'univers duquel on a retiré un pourcentage d'émetteurs - correspondant au taux de retraitement de l'univers de comparaison - étant sur une liste d'exclusion applicable au portefeuille et/ou ayant les pires scores GREaT.

ESG : critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance

Pour en savoir plus sur la composition de l'univers de comparaison, nous vous invitons à consulter le prospectus du fonds.

METHODOLOGIE GREaT

Gouvernance responsable

Encourager la diffusion des meilleures pratiques en termes de gouvernance d'entreprise et d'éthique des affaires.

Gestion durable des Ressources

Gérer durablement les ressources humaines ou naturelles : respect des droits de l'Homme, développement du droit du travail, relations durables avec les fournisseurs, protection de l'environnement.

Transition Energétique

Maîtriser les risques climatiques en accompagnant le passage d'un modèle économique fortement carboné vers un modèle plus sobre et plus durable.

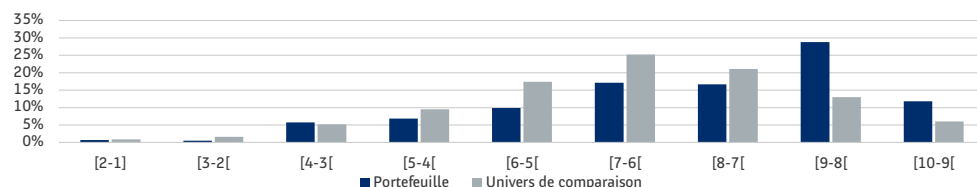
Développement des Territoires

Promouvoir des pratiques responsables répondant aux Objectifs de Développement Durables sociaux et créatrices de valeur pour l'ensemble des parties prenantes en lien avec la chaîne de valeur.

	Portefeuille	Couverture du portefeuille	Comparable	Couverture du comparable	Type de comparable
G - Gouvernance Responsable	6,39	99,2%	6,30	99,8%	Univers de comparaison
R - Gestion Durable des Ressources	6,92	99,2%	6,19	99,8%	
E - Transition Energétique	7,44	99,2%	6,56	99,8%	
T - Développement des Territoires	7,05	99,2%	6,22	99,2%	

Le fonds ne prenant pas d'engagement de performance relatif à son comparable sur les piliers GREaT, la note du portefeuille peut être supérieure ou inférieure à celle de son comparable.

Répartition du portefeuille et de l'univers de comparaison par Score GREaT



Meilleurs Scores GREaT du portefeuille et Contribution de chaque pilier au Score GREaT de l'émetteur

Nom de l'émetteur	Poids dans le portefeuille	Score GREaT	G	R	E	T
ON SEMICONDUCTOR CORP	2,7%	10,00	9,9%	26,4%	27,1%	36,7%
LUMENTUM HOLDINGS INC	1,7%	9,97	15,2%	36,4%	25,2%	23,2%
AKAMAI TECHNOLOGIES INC	3,2%	9,83	14,5%	23,1%	21,0%	41,4%
SCHNEIDER ELECTRIC SE	2,2%	9,64	16,9%	33,8%	33,2%	16,1%
VENTAS REALTY LP	0,8%	9,62	19,7%	16,7%	39,7%	23,9%

LBPAM WORLD CONVERTIBLES SRI R

RAPPORT MENSUEL ESG AU 27 FÉVRIER 2026

INDICATEURS DE DURABILITE DU PORTEFEUILLE

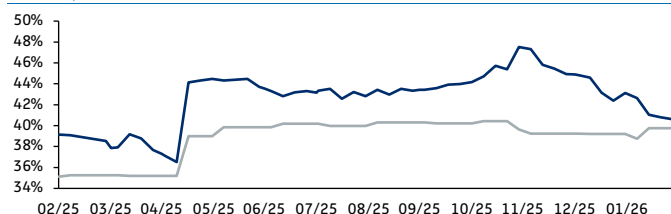
	Portefeuille	Engagement Minimum
Pourcentage d'Investissement Durable	53,0%	20,0%

Au sens du règlement européen SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation), un investissement durable est un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant que ces investissements ne causent pas de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles les investissements sont réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance. Le pourcentage d'investissement durable présenté ici repose sur la méthodologie propriétaire du Groupe LBP AM, disponible en intégralité sur notre site internet : <https://www.lbpam.com/fr/publications/methodologie-investissements-durables>

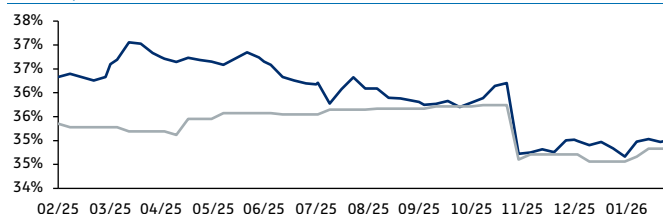
Indicateur 1 - Environnement	Portefeuille	Comparable
Alignement net zéro	40,6%	39,8%
Taux de Couverture	100,0%	100,0%

Indicateur 2 - Gouvernance	Portefeuille	Comparable
Mixité au sein des organes de gouvernance	35,0%	34,8%
Taux de Couverture	98,3%	95,2%

HISTORIQUE DE PERFORMANCE DE L'INDICATEUR 1



HISTORIQUE DE PERFORMANCE DE L'INDICATEUR 2



■ Portefeuille ■ Univers de comparaison

Méthodologie de l'indicateur 1 :

Nom de l'indicateur et Source	Définition	Unité de mesure
Trajectoire Net Zero Source(s) : CDP_TEMP	Part des entreprises dont les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre sont validés par SBTi.	%

Méthodologie de l'indicateur 2 :

Nom de l'indicateur et Source	Définition	Unité de mesure
Mixité au sein des organes de gouvernance Source(s) : MSCI, CLARITY, GAIARATING	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres.	% moyen de femmes au sein du conseil d'administration

Pour plus d'information concernant les méthodologies de calcul des indicateurs de durabilité et sur notre démarche d'investisseur responsable, veuillez-vous référer aux documents disponibles sur notre site internet à l'adresse suivante : <https://www.lbpam.com/fr/publications/methodologie-investissements-durables>

Le label ISR de l'Etat français, est valable pour une durée limitée et est sujet à une réévaluation. Par ailleurs, son obtention par l'OPC ne signifie ni que celui-ci réponde à vos propres objectifs en matière de durabilité ni que le label corresponde aux exigences des futures règles nationales ou européennes.

OBJECTIF EXTRA-FINANCIER DU PORTEFEUILLE

La démarche de gestion ISR du produit financier consiste à identifier les entreprises ayant les meilleures pratiques en matière de développement durable selon l'analyse de la société de gestion.

Cette analyse repose sur la philosophie GREaT, propre à la société de gestion, articulée autour des 4 piliers suivants :

- La Gouvernance responsable : ce pilier a notamment pour objectif d'évaluer l'organisation et l'efficacité des pouvoirs au sein des émetteurs (équilibre des pouvoirs, rémunération des dirigeants, ou encore éthique des affaires).
 - La gestion durable des Ressources : ce pilier permet d'étudier les impacts environnementaux et la gestion du capital humain des émetteurs (qualité des conditions de travail et gestion des relations avec les fournisseurs).
 - La transition économique et Energétique : ce pilier permet d'évaluer la stratégie des émetteurs en faveur de la transition énergétique (démarche de réduction des gaz à effet de serre et réponse aux enjeux de long terme).
 - Le développement des Territoires : ce pilier permet d'analyser la stratégie des émetteurs en matière d'accès aux services de base.
- Plusieurs critères sont identifiés pour chaque pilier et suivis par le biais d'indicateurs collectés auprès d'agences de notation extra-financières (MSCI ESG Research, Moody's ESG et Ethifinance Ratings). La méthodologie mise en place permet de réduire les biais, notamment capitalistiques et sectoriels.

In fine, la société de gestion reste seule juge la qualité extra-financière d'un émetteur, qui est exprimée :

- Selon un score GREaT compris entre 1 et 10 – 10 représentant la meilleure qualité ESG d'un émetteur.

Par ailleurs, la société de gestion applique des exclusions sectorielles et normatives visant à limiter l'investissement dans les émetteurs ayant des impacts négatifs trop importants. Nos listes d'exclusions sectorielles incluent certains émetteurs de secteurs controversés comme le tabac, les jeux d'argent, le charbon, le pétrole et le gaz, selon les critères définis par la société de gestion. Notre liste d'exclusion normative est construite sur la base d'analyses des controverses ou allégations ESG et identifie les cas de violations sévères, systématiques et sans mesures correctives des droits ou des atteintes en matière ESG. En complément du socle commun d'exclusion de la société de gestion, les portefeuilles détenteurs du label ISR de l'Etat Français sont en conformité avec les exclusions obligatoires listées dans son référentiel.